

TRAVAIL ET HANDICAP EN 2025 : En chemin vers un nouveau monde ...

Etre Handicap

Régine Monti, Directrice associée Gerpa, Professeur associé, Cnam

Première étude prospective de cette ampleur réalisée en France sur cette thématique, elle propose une vision partagée des évolutions possibles et des orientations pour l'action souhaitables à l'horizon 2025.

Plusieurs scénarios ont été construits par les acteurs impliqués dans cette étude à partir d'un travail rigoureux de collecte de données et d'enquêtes en France et à l'étranger. Parmi les six scénarios élaborés par les acteurs, entreprises et grandes associations, j'en retiendrai trois. Le premier, le seul résolument pessimiste est le scénario tendanciel. C'est « **une voie sans issue** » qui témoigne des difficultés actuelles. C'est tout un système qui est à bout de souffle car le marché du travail est difficile pour tous mais plus encore pour les personnes handicapées ; le nombre de personnes reconnues handicapées est toujours plus élevé pour répondre aux besoins des ceux souffrant de maladies psychique, de troubles dys, de maladies chroniques... et les budgets sont toujours plus contraints . De leur côté, les entreprises fournissent un effort conséquent mais ont de plus en plus de difficulté à franchir le seuil de 3 ou 4% de personnes handicapées au sein de leur effectif et enfin l'emploi adapté et le travail protégé tentent de se transformer surtout sous l'effet de la contrainte économique mais sont freinés par leurs inerties institutionnelles ... C'est cette conjonction de facteurs qui impose d'imaginer des futurs possibles qui se détournent résolument des tendances vécues ces dix dernières années.

Le deuxième scénario est construit autour des dynamiques en cours, considéré par les participants à l'étude comme celui qui devrait selon eux émerger probablement d'ici trois à cinq ans. Que constate t-on dès aujourd'hui, face aux faiblesses durables du marché du travail ? Les échelons nationaux, régionaux et locaux – déploient progressivement des politiques actives de la seconde chance par la formation professionnelle se traduisant par la concentration des moyens sur les publics qui sont les plus éloignés de l'emploi : les jeunes à faible niveau de qualification, les séniors, les chômeurs de longue durée, ... De plus en plus, les personnes handicapées vont être amenées à intégrer ces dispositifs plus personnalisés de droit commun de formation professionnelle initiale et continue. Ce scénario dit de « **l'intégration des personnes handicapées dans l'emploi par la seconde chance** » est assez favorable à l'emploi des personnes handicapées mieux formées, avec une employabilité et un taux d'emploi en augmentation régulière ... à condition que l'on veille à l'accessibilité réelle des formations et que l'on soit vigilant à ce que les réformes en cours de la formation professionnelle tiennent compte des besoins du public handicapé.

Troisième scénario qui a retenu mon attention et celle des participants présents lors de la restitution publique des résultats de l'étude au mois d'octobre : le scénario « **Ancien monde – nouveau monde** » **innovations et activités, de nouveaux territoires pour l'intégration des personnes handicapées**. C'est un scénario dans lequel une partie de la société ne bouge pas restant sur des vieux modèles en particulier l'Etat qui peine toujours à se réformer et nombre de grandes entreprises qui sont dans la course à la performance, à la productivité, à la réduction des coûts. Là le taux d'emploi des personnes handicapées stagne à 3 ou 4 %. Une autre partie de la société, dont on perçoit aujourd'hui les premiers signes, émerge marquée par la diffusion large du savoir, par la place importante de l'innovation, par l'extension de modèle d'organisation plus collaboratif, où le vivre ensemble est avant tout un facteur de succès économique et social. Dans ce nouveau monde, les personnes handicapées mieux formées,

sont plus nombreuses à intégrer des organisations très diverses (entreprises, associations) et à y trouver leur place : emploi, travail, entrepreneuriat, activité associative, ... avec des taux dépassant souvent les 6 %.

Régine Monti est professeur associé au Cnam. Elle dirige le Groupe ressources prospective (Gerpa), l'un des premiers cabinets français spécialisé dans la prospective Mail : regine.monti.tessier@ressources-prospective.com. Elle a piloté l'étude « Entreprises, travail, handicap : prospective 2025 » avec les Jardins de la Cité et Handirect. Cette étude a été initiée par le groupe Société Générale en partenariat avec l'ADAPT et réalisée par Aéroports de Paris / Agefiph / BPCE / L'ADAPT/Malakoff Médéric / Orange / SAGE / SOCIETE GENERALE/SNCF, avec Philippe Durance, conseiller scientifique Professeur titulaire de la Chaire de prospective et développement durable, Conservatoire national des arts et métiers. <http://www.travail-handicap2025.fr/>